

Demander l'authentification du BAC, BEPC, CAP (Pédagogique)

Définition de la démarche

C'est un document qui permet de s'assurer de l'authenticité d'un diplôme.

Qui peut demander ?

Toute personne titulaire d'un BAC, BEPC, CAP(Pédagogique)

Quels sont les documents à fournir ?

- Une demande à imprimer sur : <http://www.men-deco.org/demandes.php>
- Photocopie de la CNI ou du Passeport ou de l'Attestation d'Identité ou de la Carte Consulaire
- Photocopie de l'attestation de réussite (si possible)/photocopie de la décision pour le CAP Pédagogique-
- pièces justificatives (certificat d'inscription, lettre de recommandation et autres) motivant toute demande introduite en urgence.

Quel est le coût ?

1000 FCFA

Que faire en cas de perte ou de vol ?

En cas de perte, vous pourrez recommencer la procédure.

Où s'adresser pour en savoir plus ?

Direction des Examens et Concours (DECO) - Sous Direction de l'homologation et Authentification des diplômes - Service Equivalence et Authentification - sis au Boulevard Angoulvant, avenue Terasson de Fougères après l'Externat Saint Paul.